

Formulaire pour la demande d'un logement**DOSSIER N° :**

Date d'inscription :

1° DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° :

Localité :

Tél. :

Lieu et date de naissance :

Etat civil : Célibataire : Marié : Cohabitant : Veuf : Séparé : Divorcé :

Nationalité :

Profession :

Moyen de locomotion :

2° COMPOSITION DU MENAGE

Nom	Prénom	Lieu, date de naissance	Etat civil	Lien de parenté	Profession

3° REVENUS MENSUELS DE TOUTES LES PERSONNES DU MENAGE

Nom et Prénom	Montant (net / mois)	Type de revenus

4° DIFFICULTES RENCONTREESSans domicile : Hébergé par des tiers : Maison d'accueil : Première autonomie : Incarcéré :

Sortie prévue :

Hospitalisation : Surendettement :

REMARQUES GENERALES5° CONDITIONS D'HABITATION ACTUELLESFin du contrat : Date de fin : Renon :Risque d'expulsion : Date d'expulsion :

Montant du loyer :

Logement insalubre : Reconnu par arrêté :6° LOGEMENT RECHERCHE

Loyer maximum :

Chambre : Studio : Appartement : Maison : Avec jardin : Rez-de-chaussée : Etage avec ascenseur : Sans importance :

Nombre de chambres :

Animaux : Type :

Commune souhaitée : ARLON – ATTERT – AUBANGE – CHINY – ETALLE – FLORENVILLE – HABAY – MARTELANGE – MEIX-DEVANT-VIRTON – MESSANCY – MUSSON – ROUVROY – SAINT-LEGER – TINTIGNY – VIRTON

Sources de la demande :

Garantie locative : Personnelle : CPAS :

Autre :

Modification – Réinscription – Suivi :

Documents OBLIGATOIRES à annexer à la demande lors de l'inscription

1. Photocopie(s) recto-verso de la ou des cartes d'identité du ménage
2. Une composition de ménage
3. Attestation de revenus de toute personne du ménage : chômage : RIS (CPAS), Vierge Noire, salaire (3 dernières fiches, mutuelles, pension, allocations familiales, pension alimentaires...)
4. Dernier avertissement extrait de rôle
5. Si intervention du CPAS pour la garantie locative, fournir l'accord de principe du CPAS qui prendra en charge cette garantie locative équivalente à deux mois de loyer
6. Si hébergement dans un foyer d'accueil : fournir l'attestation de la maison d'accueil
7. Si situation de « sans-abri » : fournir l'attestation du CPAS
8. Si handicap reconnu par le Ministère : fournir l'attestation

Lieux et heures de permanence pour les inscriptions

1. Florenville : au CPAS (Rue du Château, 4 à 6820 Florenville), tous les 1^{ers} lundis du mois de 9h à 10h
2. Virton : au CPAS (Rue des Combattants, 2 à 6760 Virton), tous les 1^{ers} mercredis du mois de 13h30 à 14h30
3. Athus : à la Commune (Rue Haute, 38 à 6791 Athus), tous les 1^{ers} vendredis du mois de 10h à 12h
4. Arlon : Espace Wallonie (Place Didier, 42 à 6700 Arlon), tous les mardis de 10h à 12h

Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre à l'une de nos permanences, nous vous invitons à nous contacter au 063/395 313